

ministre a dit presque la même chose à cet égard, à Ottawa, le 12 juin dernier. Voici comment il s'est exprimé:

"Nous devons tenir compte de la réalité à l'égard de ces problèmes et être prêts à traiter avec ceux qui représentent la nation sur laquelle ils exercent de l'autorité."

Cette déclaration nous a été fournie en guise d'interprétation de l'attitude du premier ministre. Mais, vu que le premier ministre a laissé la question (et ici, je ne veux nullement offenser) au même point où on se trouvait par suite de la déclaration primitive de M. Dulles, semble-t-il, c'est-à-dire dans une certaine ambiguïté, voyons ce qu'a dit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur la question. Il a visiblement gardé le silence là-dessus hier, bien qu'il en eût parlé il n'y a pas longtemps; il a déjà formulé un certain nombre de déclarations sur cette question. A mon avis, il serait donc opportun d'examiner ce qu'il a dit, sans oublier que ces commentaires ont été formulés au sujet de l'attitude du Canada par rapport à la conférence qui doit avoir lieu à Genève le 26 avril. Parmi les déclarations qu'a formulées le secrétaire d'État (d'autres discours ont été prononcés sur le sujet); on en relève une qu'il a énoncée à Washington, le 15 mars, une à Chicago, le 19 mars, et une à Windsor, le 22 mars. Voici ce qu'il a dit à Washington (je cite ce qui a paru dans les journaux):

Il ne peut être question de reconnaissance tant que la guerre de Corée n'est pas réglée.

A Chicago, il a dit que nous serions disposés à examiner les possibilités de reconnaissance (je cite maintenant les mots qui figuraient entre guillemets dans le compte rendu) "si aucune nouvelle agression n'a lieu". A Windsor, (je cite encore exactement les paroles imprimées entre guillemets dans le compte rendu), il s'est exprimé ainsi:

Si la Chine communiste adopte une attitude de conciliation à la conférence de Genève en avril, le Canada pourra examiner la situation à nouveau.

Puis il a ajouté:

Et n'oubliez pas que la conférence portera sur la Corée.

Monsieur l'Orateur, ces déclarations ne sont, certes, pas aussi ambiguës que celles qu'a formulées hier le premier ministre. Je me reporte, naturellement, aux paroles du premier ministre qui ont été consignées au compte rendu à une date aussi récente que le 8 mars par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elles ne semblent pas ambiguës; le premier ministre s'est, en effet, exprimé de la façon suivante:

Nous devons tenir compte de la réalité à l'égard de ces problèmes et être prêts à traiter avec ceux qui représentent la nation sur laquelle ils exercent de l'autorité.

[L'hon. M. Drew.]

Il n'est donc pas question de consentement; on dit bien "la nation sur laquelle ils exercent de l'autorité".

En plus des passages que j'ai cités, je désire consigner au hansard certaines autres paroles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures; elles sont extraites des comptes rendus que les journaux ont donnés de ces mêmes discours. Les journaux rapportent que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans le discours qu'il a prononcé à Washington le 15 mars, a déclaré:

Un de ces jours il nous faudra revenir sur toute cette question et fonder notre décision sur les avantages qu'on pourrait en obtenir sur les plans national et international. Cela ne veut pas dire que la reconnaissance soit probable en ce moment.

Selon une dépêche de la *Presse canadienne*, en date du 20 mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait déclaré la veille à Chicago:

On s'oppose énergiquement, aux États-Unis, à la reconnaissance du régime communiste de Chine mais, au Canada, nous sommes un peu plus prudents. Nous estimons que si aucune nouvelle agression n'a lieu dans un avenir rapproché, il nous faudra revenir sur la question et l'étudier en tenant compte davantage des réalités et en faisant moins de place aux sentiments.

Quatre jours plus tard, le 22 mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait déclaré, selon une dépêche de la *Presse canadienne*:

"Tenir compte des réalités" ne veut pas dire que nous reconnaitrons la Chine communiste demain, ni que nous refuserons de la reconnaître dans un an exactement,..."

C'est la fin de la véritable citation.

...dit-il, commentant la déclaration qui avait été faite, savoir, que reconnaître le régime de Peï-Ping serait la seule ligne de conduite vraiment pratique que le Canada pourrait adopter. Si la Chine communiste adopte une attitude conciliante à la conférence de Genève qui sera tenue en avril, le Canada pourrait étudier de nouveau la situation. "Et qu'on se souvienne, a ajouté M. Pearson, que cette conférence portera sur la Corée."

Si les communistes veulent fournir l'assurance que leur agression en Corée est chose du passé et s'ils sont prêts à jouer un rôle loyal dans les affaires internationales, a-t-il dit, le Canada doit songer à suivre l'exemple de la Grande-Bretagne en reconnaissant le régime de Peï-Ping.

Ce sont là, monsieur l'Orateur, les paroles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada. Ce sont là les paroles du ministre à qui incombe au premier chef la responsabilité des affaires extérieures. Ce sont là les paroles du ministre qui parle au nom du Gouvernement et qui doit parler au nom du Gouvernement en ce qui concerne les affaires extérieures. Même s'il peut y avoir quelque ambiguïté et même si l'on peut expliquer différemment la façon d'envisager le problème, nous avons cette déclaration précise qu'ont rapportée les journaux. Je reconnais